



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHES DE FOURNITURE DE TRIBUNES TELESCOPIQUES POUR LA DEUXIEME TRANCHE DE TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU LYCEE VICTOR HUGO DE MARRAKECH

1 POUVOIR ADJUDICATEUR – MAITRE D'OUVRAGE

Le Maître d'Ouvrage est l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger (AEFE).

La Responsable du Pouvoir adjudicateur est Monsieur le directeur de l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger, représentée localement par le Proviseur du lycée Victor Hugo de Marrakech.

2 OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de la restructuration du Lycée Victor Hugo programmée, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger a décidé d'engager la deuxième tranche de restructuration du lycée Victor Hugo. Le programme de l'opération prévoit la construction de deux nouveaux bâtiments d'une surface utile d'environ 3.000 m² ainsi que la rénovation d'un bâtiment d'une surface de 2.000 m² et l'ensemble des aménagements extérieurs nécessaires au projet.

La consultation concerne la fourniture et pose de tribunes télescopiques intérieures motorisées linéaire de 200 places dans un bâtiment en cours de construction dans le respect des règlements techniques, urbanistiques et administratifs en vigueur, notamment vis-à-vis de la sécurité des personnes.

- **Mode prévisionnel de dévolution des marchés de travaux** : entreprises locales spécialisées
- **Délai d'exécution de l'ensemble des travaux** : de décembre 2019 à mars 2021
- **Date de démarrage des installations** : fin 2020

3 CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

3.1 *Maîtrise d'œuvre et conduite d'opération*

La maîtrise d'œuvre de l'opération de restructuration du Lycée Victor Hugo est représentée par le groupement de concepteurs composé :

Du mandataire, le cabinet d'architecture :

Atelier d'architecture Emmanuel Nebout
30 rue Trésoriers de la Bourse
34 000 Montpellier
Tél. : 0033 (0)4 67 60 62 16

Son représentant local :

Cabinet Melehi Youssef Architectes
19 bis Rue Moulay Rachid – Rabat

Et les bureaux d'études techniques associés :

CRX Ingénierie – SARL
Clermont-Ferrand

Diagonale Management
Secteur 21, Bloc J5, Rue Al Ghalcine, Hay Riad – Rabat

La conduite d'opération du projet est assurée par :

Antenne régionale immobilière de l'AEFE au Maghreb : chef.immo.maghreb@aefe.fr

3.2 Division en lots:

Le marché tous corps d'état fait l'objet d'un marché de travaux en macro lots attribués à des entreprises locales compétentes dans les domaines de la construction suivant la décomposition ci-jointe :

Lot 01. Installation de chantier, VRD, Gros-œuvre, Second œuvre

Lot 02. Electricité CFA/CFO

Lot 03. Fluide, Plomberie-CVC

Lot 04. Menuiseries aluminium, serrurerie

Lot 05. Ascenseur

Lot 06. Paysage

La présente consultation porte sur la fourniture et pose de tribunes télescopiques intérieures motorisées linéaire de 200 places dans un bâtiment d'administration et vie culturelle en cours de construction.

4 PROCEDURE DE CONSULTATION

Cette consultation est une procédure d'appel d'offres restreint pour la sélection d'entreprises spécialisées dans la fourniture, pose et installation de tribunes télescopiques/gradins rétractables. La sélection s'effectue en deux phases :

4.1 Première phase :

Sélection des entreprises – L'objectif est de présélectionner des entreprises ayant une expérience dans la fourniture et pose de tribunes télescopiques au moins équivalente. Cette sélection fera suite au présent avis d'appel à la concurrence publiée sur le site de l'établissement au Maroc. Il s'effectue sur la base des informations demandées à l'article 5 du présent avis.

4.2 Seconde phase :

Offre financière – concernera la remise d'un dossier d'offre financière ainsi que d'un entretien éventuel avec la commission d'appel d'offres. Elle sera lancée auprès des seules entreprises candidates qui auront été admises, après sélection, à participer au second tour.

Les candidatures seront valables 120 jours à compter de la date limite de remise des dossiers.

4.3 Date limite de réception des candidatures pour la première phase :

24 février 2020 à 12h00 GMT

5 CONDITIONS DE PARTICIPATION – PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les entreprises intéressées par la présente consultation devront produire un dossier de candidature exclusivement sous format numérique comprenant les pièces administratives décrites ci-après.

5.1 Un dossier administratif comprenant :

- Une lettre de candidature dûment remplie et visée par la personne habilitée à engager le candidat ;
- Un justificatif de l'inscription au registre de la profession ou du commerce du candidat ;
- Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité ou équivalent ;

- Les certificats (ou déclaration sur l'honneur) justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales ;

- Un certificat original d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;

- Un certificat de non faillite, la copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire et le cas échéant l'autorisation de poursuite d'activité ;

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des 5 dernières exercices, le capital social, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat;

5.2 Un dossier technique comprenant :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement (distinction entre administratif et technique), des techniciens et des ouvriers spécialisés pour chacune des 5 dernières années, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat;

- La présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (ces attestations indiquant également le montant, la période et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ou à défaut d'attestations par une déclaration sur l'honneur du candidat, notamment pour des travaux équivalents ou similaires dans les 5 dernières années ;

- La présentation détaillée d'une liste des moyens techniques (outillage, matériel et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat ;

5.3 Langue

Les candidatures, les offres et toutes les pièces ou actes relatifs au présent marché seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

6 CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

La commission d'appel d'offre pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures:

- qui seraient non conformes aux mentions du présent appel à la concurrence
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs mentionnés au point 5
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Qualités et références professionnelles
- Expérience dans des opérations analogues en site occupé

Le nombre maximal de candidatures qui pourront être admises au second tour est de cinq (5).

7 CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Pour les entreprises qui auront été présélectionnées, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Cahier des Charges qui sera remis aux candidats sélectionnés pour la seconde phase de cet appel d'offre.

8 CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures seront adressés exclusivement par courrier électronique avant le lundi 24 février 2020 à 12h aux adresses suivantes :

dafacs.marrakech.lvh@aefe.fr
chef.immo.maghreb@aefe.fr
adjoint2.immo.maghreb@aefe.fr
appeldoffres.immo.maghreb@gmail.com

Les courriers électroniques devront porter l'objet « *Candidature Tribunes Télescopiques – LVH2* ». Chaque envoi reçu fera l'objet d'un accusé de réception par courrier électronique.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

9 REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Paris.

10 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou technique nécessaire au dépôt des candidatures, s'adresser au Service Immobilier de l'AEFE – Antenne de Casablanca : adjoint2.immo.maghreb@aefe.fr

11 DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

Un avis, qui invite à télécharger le présent avis long sur le site du Lycée Victor Hugo, a été transmis à la publication dans la presse la semaine du 10 février 2020.